

Conseil d'école du vendredi 5 novembre 2010

1/ Présentation du Conseil d'école:

Enseignants : M. Christian Deyber : président du conseil, M. Pierre Prezioso, M. Yann-Noël Studer, Mme Marie Odile Fischesser, M. Pierre Leclere M. Jean-Luc Boeglin, Mlle Audrey Reck, Mme Véronique d'Errico, Mme Christine Del Do, M. Marc Weller, Mme Hélène Chezeau, Mme Valérie Dumas.

Représentant du RASED : M Jérôme Tasseti,

Représentante du périscolaire : Mme Céline Martin.

Parents d'élèves :

PEEP Mme Bernadette Riss, M. Dominique Wilhelm, Mme Virginie Elkéria, M. Dominique Adolphe, Mme Valérie Bingler, Mme Virginie Lescoffier, Mme Céline Lainé.

APEPA : M. Éric Gabriel, M. Salvatore d'Angelo, M. Jean Marc Bassler, M. Patrick Simoni.

Mairie : Mme Monique Karr maire, Mme Christine Bilger adjointe aux affaires scolaires, Mme Francine Arnaudon conseillère municipale

Membres excusés :

Mme Véronique Pfister, Mlle Tiffany Kraemer, Mme Marie Claude Rietsch enseignantes

Mmes Anne Reeb, Saadia El Kassaoui, Marie Kientzy, Usha Ohrel, Mathilde Erhardt parents d'élèves.

2/ Désignation des secrétaires de séance :

Mlle Audrey Reck enseignante et M Salvatore d'Angelo parent d'élève.

3/ Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Monsieur le Directeur se félicite de la participation en hausse. Elle a été de 57% contre 49% en 2009. Il se félicite également de l'intérêt des délégués présents à ce conseil. Le nombre de postes à pourvoir était de douze et autant de suppléants. Les résultats demeurent identiques à l'an passé : 7 délégués pour la PEEP et 5 pour l'APEPA.

4/ Projet d'école :

M. le Directeur nous présente le projet d'école 2010-2013. Il se décline en deux parties :

- Analyse de l'état des lieux grâce à des indicateurs.
- Plan d'action

Le plan d'action présente 3 objectifs :

Assurer la mise en œuvre des programmes nationaux et maîtrise des 7 piliers du socle commun.

Prendre en compte les élèves en difficultés.

Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissage.

Il se décline en 10 actions :

- Développer le raisonnement mathématique au cycle 3.
- Publication des productions d'élèves sur le site Internet de l'école.
- Développer la lecture plaisir.
- Visite du centre de traitement des eaux usées et des déchets et mise en place du tri à l'école.
- Découverte du moyen âge (CM1)
- Classes transplantées à Orbey (CM2a et CM2b)
- Aide personnalisée pour les élèves qui ont des difficultés ponctuelles de fin septembre à fin mai.
- Action prévention lecture en CE1.
- Améliorer la liaison GS – CP.
- Améliorer la cohérence pédagogique au niveau de l'enseignement de la langue française.

Le projet d'école est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'école.

5/ Effectifs

Les effectifs sont globalement en baisse depuis plusieurs années (343 en septembre 2007 – 298 en septembre 2010)

Néanmoins cette baisse n'est plus aussi rapide qu'elle ne l'a été, et les effectifs en maternelle auraient plutôt tendance à remonter. Mais nous ne sommes pas à l'abri d'une éventuelle fermeture de classe à la rentrée.

6/ Péri-scolaire :

Mme Céline Martin prend la parole et nous parle des changements depuis l'intégration de la cantine et de l'accueil du soir par la M2A.

6.1 Cantine

Une nouvelle borne a été installée près du Crédit Mutuel au rond point, rue Bartholdi.

Le prix du ticket est en baisse pour la majorité des élèves par rapport aux années précédentes mais en hausse pour les tranches imposables supérieures.

Le prestataire chargé des repas demeure le même et des plats bio sont proposés chaque jour.

6.2 Accueil du soir

Les groupes sont mixtes en âge. Certains élèves ont peu de devoirs (CP) par rapport à d'autres. Lorsque les devoirs sont achevés (¾ h à 1h) les élèves sont dirigés vers d'autres activités plus ludiques. Pour Halloween, un film et des activités manuelles ont été proposés.

Un projet éducatif est mis en place autour du thème du cinéma.

Les personnels sont stables et se divisent en 7 personnes le midi et 4 le soir. Un animateur a été souffrant, ce qui a créé quelques difficultés. Il y a environ 14 élèves pour un adulte contre 12 élèves l'an passé.

Les délégués de parents d'élèves rapportent les inquiétudes légitimes des parents quant à la concentration des élèves pour effectuer leurs devoirs et la nécessité que le travail scolaire soit achevé pendant ce temps d'accueil.

Mme Martin précise que son équipe et elle-même ont besoin d'un temps d'adaptation avec les enfants et le fonctionnement des devoirs. Le but étant réellement que les devoirs soient faits et que les enfants puissent jouer dans un deuxième temps.

Un enseignant précise que les parents ne doivent pas tout attendre de l'accueil du soir pour les devoirs et qu'ils doivent s'intéresser au travail scolaire de leur enfant à la maison.

Les parents répondent qu'il ne s'agit pas du tout de se désintéresser du travail de leurs enfants. Ils restent attentifs aux devoirs, aux leçons à apprendre, mais il n'est pas toujours facile de s'organiser lorsqu'on rentre après 19h du travail.

7/ Vie scolaire :

7.1 Élèves en difficultés – RASED.

Deux types de difficultés sont pris en compte :

- Ponctuelle → aide personnalisée après les cours. Stage de remise à niveau en juillet et en août.
- Structurelle, importante → RASED

Aide personnalisée:

Cette action a lieu le lundi et le mardi de 16h05 à 16h55. Elle dure de fin septembre à fin mai. Elle est menée par l'enseignant de la classe et concerne 4 à 6 élèves au maximum par classe.

Au cours de cette première période, il y a 29 élèves inscrits le lundi et 32 le mardi.

Stage de remise à niveau.

Stage du 5 juillet au 9 juillet : 6 CM1 et 4 CM2.

Stage du 23 au 27 août : 8 CM1 et 4 CM2

Intervention du RASED (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficultés)

M Jérôme Tassetti rappelle l'intérêt du RASED qui se compose de trois acteurs :

Le maître pédagogique, le psychologue scolaire et le rééducateur.

Le maître pédagogique reprend la structure d'apprentissage (exemple le principe de l'addition mal comprise...)

Le psychologue scolaire essaie de comprendre le mal-être de l'enfant, ses difficultés familiales, effectue un bilan.

Le rééducateur essaie de faire comprendre l'intérêt de l'école à un enfant peu motivé ou qui a décroché.

Le signalement d'un enfant au RASED peut se faire de plusieurs manières :

Les parents peuvent contacter directement le RASED : (une permanence est disponible de 16h15 à 17h, voir circulaire de rentrée)

Les enseignants signalent un enfant au RASED.

Selon les difficultés de l'enfant, deux modes de prises en charge sont possibles :

Mode préventif : Il concerne des élèves pas nécessairement en grande difficulté. Intervention au conseil des maîtres. Aide inscrite au projet d'école comme la prévention lecture au CE1.

Mode remédiation : Pour les élèves en grande difficulté scolaire. Mise en place d'un projet d'aide à l'enfant avec d'autres méthodes pour remotiver l'élève. Création d'une ambiance de travail entre l'enfant, les parents et l'enseignant.

Trente enfants au maximum sont concernés et l'aide personnalisée est compatible avec l'aide du RASED.

M. Tassetti exerce à Lyautey et à Bartholdi et nous fait part de son inquiétude quant à la pérennité de sa fonction.

7.2 Religion

Les cours de religion catholique, protestant et judaïque sont obligatoires en Alsace mais peuvent être remplacés sur demande des parents par une heure de cours de morale.

Toutefois, l'école a des difficultés à faire coïncider les cours protestants et catholiques. En effet, les élèves protestants étant peu nombreux, ils sont regroupés en deux cours et différents niveaux. Ces cours sont dispensés par une intervenante extérieure qui ne peut calquer son emploi du temps avec toutes les intervenantes catholiques. De ce fait, des élèves sont parfois obligés de manquer des cours, créant une surcharge de travail pour eux.

A ce jour, l'école ne peut proposer de solution. Toutefois l'intervenante protestante a proposé des cours après 16h, mais dans ce cas, n'exercerait plus dans le cadre légal de l'enseignement à l'école.

7.3 Classe transplantée

Les CM2 A et B iront à la Chaume entre le 14 et 17 juin 2011. La participation du Conseil Général ayant baissée, la vente des petits pains et une aide financière de l'AOS combleront la différence. La charge financière pour les parents sera de 110€. 55 enfants sont concernés.

7.4 Education physique et sportive

Les parents d'élèves sont inquiets de la perte de temps, qui affecte la durée effective de sport, due au déplacement vers le COSEC .

Les enseignants nous précisent les points suivants :

- Le temps de déplacement constitue un « échauffement » avant le temps de sport.
- La durée de trajet et du temps de vestiaire est de 30 minutes environ, idem au retour. Le temps effectif de la séance de sport est d'environ une heure et d'un peu plus pour les plus grands qui se déplacent plus vite.
- La salle du COSEC constitue une chance pour les élèves et les enseignants qui profitent d'un matériel adapté et la possibilité d'aborder de multiples disciplines.

8/ Crédits scolaires :

Le remplacement de manuels scolaires est en cours pour la somme approximative de 3500€. Cela se fera par étape, mais tous les niveaux en bénéficieront sauf le CP qui a été équipé les années précédentes. Il y aura donc l'achat d'un manuel par niveau. Cela représente environ 250 manuels.

9/ AOS (association des œuvres scolaires.)

Les comptes de l'AOS ont été validés par l'assemblée générale de l'association qui a eu lieu juste avant la réunion du conseil d'école. Bénéficiant d'un excédent de 211 € sur l'exercice 2009/2010, les comptes présentent un solde positif de 6000€. Cet argent sera utilisé dans différentes actions de l'école (projet d'école, kermesse...) Les fonds de l'AOS proviennent essentiellement des dons des parents en début d'année et des ventes des photos scolaires.

10/ Modification du règlement intérieur.

Les enseignants proposent de rajouter un paragraphe sur la décence des tenues vestimentaires, sur l'obligation de venir non maquillé et sans talons hauts ainsi que sur le port obligatoire du gilet jaune de sécurité lors des transports pédestres scolaires. Les modifications sont acceptées à l'unanimité.

Il est rappelé que le gilet est en vente au service des affaires scolaires de la mairie au prix de 5€ pour les enfants qui l'auraient perdu. Tous les nouveaux élèves arrivés en septembre à l'école ont reçu un gilet.

11/ Sécurité

L'exercice d'évacuation trimestriel été effectué le 14/10/2010 et s'est déroulé sans incident.

Les parents interrogent la mairie sur les nouveaux travaux près de l'école rose, réalisé par l'entreprise ATIK. Les enseignants se sont plaints des bruits occasionnés par des forages effectués pendant les heures de classe.

La mairie précise qu'il s'agit d'un projet privé et qu'elle n'a pas de pouvoir pour intervenir sur le calendrier des travaux des entreprises. Les parents d'élèves expriment leurs inquiétudes sur les nuisances qu'apporteront ces nouveaux travaux qui vont succéder à ceux de l'école de musique.

Les parents d'élèves ont adressé un dossier à la mairie ainsi qu'à l'école regroupant de nombreux points d'améliorations de la sécurité autour des deux implantations des bâtiments de l'établissement scolaire.

Ces points concernent : une meilleure signalisation de nos écoles, une valorisation des pistes cyclables, un cheminement sécurisé par des trottoirs élargis, des passages piétons surélevés, des zones de dépose rapide etc...

La rue de l'école devant être refaite, la mairie associera les parents d'élèves à la réflexion sur les travaux à réaliser. A noter qu'à la demande des parents d'élèves, la piste cyclable devant l'école jaune a été sécurisée par des bornes.

12/ Consultation nationale :

Une consultation nationale sur les rythmes scolaires est en cours. Vous pouvez déposer votre avis sur le site www.rythme-scolaire.fr. Une réunion d'information et de consultation des différents partenaires (parents, enseignants, élus) sera organisée le lundi 8 novembre à 18h au centre culturel.

13/ Conseil municipal des jeunes.

Le lundi 19 novembre auront lieu les élections des 30 jeunes conseillers municipaux. La campagne est en cours avec tracts, constitution de projets et présentation des projets des différentes listes. Des parents expriment tout l'intérêt de ce conseil et de l'enrichissement personnel de cet engagement pour leur enfant.

14/ Pont de l'ascension.

Les parents d'élèves souhaitent savoir si l'école a prévu de faire le pont de l'Ascension car certains d'entre eux ont des engagements professionnels à prévoir longtemps à l'avance.

Il s'ensuit une discussion sur l'opportunité de faire ce pont. Le collège Gambetta a déjà décidé de le faire en rattrapant les cours le 1er juin.

Pour l'heure, l'école n'est pas en mesure d'informer les parents, la décision se prenant au niveau de l'Inspection Départementale et n'ayant pas encore été prise.

Clôture vers 21h de ce conseil par un pot d'amitié.

Les secrétaires de séance :

M. Salvatore D'Angelo

Mlle Audrey Reck

Le président du Conseil d'école : M. Christian Deyber